

BELFIUS EQUITIES

Sicav de droit belge – Société anonyme – Catégorie O.P.C.V.M.

Siège: Place Rogier 11, 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0444.229.910

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 29 septembre 2022 à 11h00 en l'immeuble Zenith Building, Boulevard du roi Albert II 37, 1030 Bruxelles pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2022.
2. Lecture du rapport du commissaire de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2022.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 30 juin 2022.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice de Belfius Equities clôturé au 30 juin 2022. »
4. Affectation des résultats.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition de répartition du résultat du conseil d'administration de Belfius Equities pour son exercice clôturé au 30 juin 2022. »
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2022.
Proposition de décision: « L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2022. »
6. Nominations Statutaires.
Proposition de décision : « L'assemblée décide:
 - de prendre acte de la démission de Monsieur Michel Hubain en sa qualité d'administrateur et dirigeant effective, et ce à partir du 16 septembre 2021;
 - de ratifier la nomination par cooptation de Madame Kristel Cools, en qualité d'administrateur et dirigeant effective de la sicav à partir du 16 septembre 2021, en remplacement de Monsieur Michel Hubain, pour poursuivre et achever son mandat d'administrateur et dirigeant effective. Sa fonction prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2023. Ce mandat sera exercé à titre gratuit. »

Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée, déposer au siège social de la société ou aux guichets des institutions mentionnées ci-dessous assurant le service financier, une attestation établie par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité desdites actions jusqu'à la date de l'assemblée :

En Belgique:	Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles
Au Grand-Duché du Luxembourg:	RBC Investor Services Bank S.A.
En France:	RBC Investor Services Bank France
En Autriche	Erste Bank der Oesterreichischen Sparkassen AG

Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de Belfius Equities sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège social de la société ou dans les agences des établissements mentionnés ci-dessus, ainsi que sur le site internet suivant www.belfiusIP.be.

Le conseil d'administration